



**Procès-verbal de la 114^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de
Beaucanton le mardi 18 novembre 2014 à 19 h 30.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Cécile Philippon, présidente

Personne absente :

Michel Larouche, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale
France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR
CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 113^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 15 octobre 2014 à Val-Paradis;
3. Correspondance au 18 novembre 2014;
4. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 18 novembre 2014;
5. Adoption du calendrier déterminant l'heure et les jours des séances publiques de la localité de Valcanton pour 2015;
6. Avis de motion d'un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.04 ;



7. Cession de l'immeuble situé au 2635-2637 boulevard du Curé-McDuff dans le cadre de la faillite du Magasin Coop ;
8. Offre de service pour l'entretien des parcs pour la saison estivale 2015;
9. Demande d'aide financière pour l'entretien des sentiers de motoneige et de représentation du secteur V.V.B. au sein du Club Motoneige Abitibi-Ouest inc. ;
10. Demande de financement et de partenariat dans le cadre de la stratégie migratoire jamésienne 2014-2015 par le Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie;
11. Demande d'amélioration de la scène du centre multiservice par la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B.;
12. Présentation d'un projet d'achat d'équipement de hockey à la Commission loisir et sport de la Baie-James dans le cadre du programme Développement actif 2014-2015;
13. Présentation d'un projet de mise en forme physique dans le cadre de la politique d'aide aux organismes 2014-2015 de la Commission loisir et sport de la Baie-James ;
14. Demande à la Fédération canadienne des municipalités et à Postes Canada concernant les services postaux ;
15. Sujets divers ;
 - 15.1 Autorisation de paiement d'heures supplémentaires et d'une prime de garde à l'opérateur de machinerie lourde en période hivernale ;
16. Période de questions ;
17. Levée de la séance.

2014-114-02

Adoption du procès-verbal de la 113^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 15 octobre 2014

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

114-CLVAL-2175

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 113^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 15 octobre 2014 à Beaucanton.

2014-114-03

Présentation de la correspondance

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.



2014-114-04

Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 18 novembre 2014

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 18 novembre 2014 et intitulée : *Décaissements, comptes fournisseurs et paies au 18 novembre 2014*.

114-CLVAL-2176

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs et paies de la localité de Valcanton au 18 novembre 2014 pour un montant total de 108 026,86 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 18 novembre 2014, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

2014-114-05

Adoption du calendrier déterminant les jours et l'heure des séances ordinaires du conseil de la Localité de Valcanton pour l'année 2015

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le conseil doit s'assembler au moins une fois par mois en séance ordinaire pour la transaction des affaires de la Localité et doit déterminer les dates et heures où il entend tenir ses séances pour l'année 2015 ;

114-CLVAL-2177

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier déterminant les jours et l'heure des séances ordinaires du conseil de la Localité de Valcanton pour l'année 2015 :

- le 13 janvier à 19 h 30
- le 10 février à 19 h 30
- le 10 mars à 19 h 30
- le 14 avril à 19 h 30
- le 12 mai à 19 h 30
- le 9 juin à 19 h 30
- le 14 juillet à 19 h 30
- le 11 août à 19 h 30
- le 8 septembre à 19 h 30
- le 13 octobre à 19 h 30
- le 10 novembre à 19 h 30
- le 8 décembre à 19 h 30



2014-114-06

Avis de motion d'un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.04

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance par Madame Manon Forget, un avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente, un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.04.

2014-114-07

Cession de l'immeuble situé au 2635-2637 boulevard du Curé-McDuff dans le cadre de la faillite du Magasin Coop

CONSIDÉRANT QUE Raymond Chabot inc. a été nommé syndic au dossier de la faillite du Magasin Coop de Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QUE selon une lettre du syndic datée du 17 mars 2014, celui-ci renonce à ses droits, titres et intérêts concernant la propriété sise au 2635-2637 boulevard du Curé-McDuff à Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QUE le syndic avise la *Municipalité de Beaucanton* (sic) par cette lettre que, vu le statut de créancier hypothécaire de celle-ci, elle devra assumer dorénavant toute responsabilité concernant ledit immeuble dans les dix jours suivant l'envoi de cette lettre ;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton n'est pas créancier hypothécaire dudit immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE la lettre de Raymond Chabot inc. en date du 17 mars 2014, a été reçue par la Localité de Valcanton le 28 octobre 2014 ;

114-CLVAL-2178

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'AVISER par courrier recommandé le syndic Raymond Chabot inc. que la Localité de Valcanton-Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James refuse toute responsabilité relativement à l'immeuble situé au 2635-2637 boulevard du Curé-McDuff à Beaucanton.

DE TRANSMETTRE au directeur-général du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James une copie de ce courrier.



2014-114-08

Offre de service pour l'entretien des parcs pour la saison estivale 2015

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure, après avoir demandé une deuxième offre de service.

2014-114-09

Demande d'aide financière pour l'entretien des sentiers de motoneige et de représentation du secteur V.V.B. au sein du Club Motoneige Abitibi-Ouest inc.

CONSIDÉRANT QUE le Club motoneige Abitibi-Ouest a pris en charge, lors de la dernière saison hivernale, l'entretien des sentiers du secteur de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QUE le Club motoneige Abitibi-Ouest demande à la localité une contribution financière de 2 000 \$ pour offrir à la population ce service et se conformer aux exigences de la Fédération des clubs de motoneige du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Abitibi-Ouest a modifié ses règlements généraux pour intégrer un directeur additionnel pour représenter le secteur de V.V.B. ;

114-CLVAL-2180

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE VERSER la somme de 2 000 \$ au Club Motoneige Abitibi-Ouest pour la prise en charge des sentiers de motoneige du secteur de Val-Paradis et Beaucanton.

D'ATTRIBUER cette dépense au poste budgétaire n° 02-111-10-970 *Dons/autres organismes.*

DE NOMMER Monsieur Michel Larouche à titre de directeur pour représenter les secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis au sein du conseil d'administration du Club Motoneige Abitibi-Ouest.



2014-114-10

Demande de financement et de partenariat dans le cadre de la stratégie migratoire jamésienne 2014-2015 par le Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie a transmis à la Localité de Valcanton une offre de partenariat dans le cadre de la stratégie migratoire jamésienne 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la localité ont pris connaissance des documents relatifs à la stratégie migratoire du Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie ;

114-CLVAL-2181

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE VERSER la somme de 500 \$ au Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie dans le cadre de la stratégie migratoire jamésienne 2014-2015 représentant la participation financière de la Localité de Valcanton pour les secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis

D'ATTRIBUER cette dépense au poste budgétaire n° 02-111-10-970 *Dons/autres organismes.*

2014-114-11

Demande d'amélioration de la scène du Centre multiservice par la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B

Suite à la demande de réparation de la scène du Centre multiservice sur laquelle est situé le local de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. (secteur Beaucanton), les membres ont décidé de procéder à l'enlèvement complet de la scène. Une lettre sera transmise à la coordonnatrice à cet effet.

2014-114-12

Présentation d'un projet d'achat d'équipement de hockey à la Commission loisir et sport de la Baie-James dans le cadre du programme *Développement actif 2014-2015*

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la localité de Valcanton veut encourager les jeunes à jouer au hockey et ainsi profiter des nouvelles installations sportives du Pavillon multifonctionnel à Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QUE le programme *Développement actif 2014-2015* a pour but de soutenir les organismes de loisir et de sport afin qu'ils développent de nouvelles actions ou activités en saines habitudes de vie ;

114-CLVAL-2182

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière à la Commission loisir et sport de la Baie-James pour la réalisation d'une activité de hockey dans le cadre du programme *Développement actif 2014-2015*.

DE NOMMER Madame Manon Forget, responsable du projet et signataire au protocole d'entente.



2014-114-13

Présentation d'un projet de cours de mise en forme physique à la Commission loisir et sport de la Baie-James dans le cadre du programme *Politique d'aide aux organismes 2014-2015*

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la localité de Valcanton veut promouvoir, éduquer et donner de bonnes habitudes d'exercice à ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le programme *Politique d'aide aux organismes 2014-2015* a pour but de soutenir de façon non récurrente les organismes de loisir et de sport de la région ;

114-CLVAL-2183

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière à la Commission loisir et sport de la Baie-James pour la réalisation d'un projet de cours de mise en forme physique dans le cadre du programme *Politique d'aide aux organismes 2014-2015*.

DE NOMMER Madame Manon Forget, responsable du projet et signataire au protocole d'entente.

2014-114-14

Demande à la fédération canadienne des municipalités et à Postes Canada concernant les services postaux

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels les citoyens tiennent, tout en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

114-CLVAL-2184

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil de la localité de Valcanton adresse à la ministre responsable de Postes Canada une demande afin que le gouvernement fédéral annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus.



QUE le conseil de la localité de Valcanton demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

2014-114-15

Sujets divers

2014-114-15.1

Autorisation de paiement d'heures supplémentaires et de prime de garde à l'opérateur de machinerie en période hivernale

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'heures travaillées par l'opérateur de machinerie lourde de la localité dépasse régulièrement quarante heures par semaine en période hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE l'opérateur de machinerie lourde doit assumer le service de garde pour le déneigement des chemins durant les fins de semaine;

114-CLVAL-2185

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le service de la paie à verser à compter du 8 novembre 2014, pour la période hivernale, un maximum de dix heures additionnelles par semaine à Monsieur Alain Chartrand, opérateur de machinerie lourde ainsi qu'une prime de garde de cent vingt cinq dollars (125 \$) par fin de semaine.

2014-114-16

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2014-114-17

Levée de la séance

114-CLVAL-2186

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU:**

DE LEVER la réunion à 19 h 45.



LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTRE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée

Stéphane Simard
Directeur général
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James